

Objet : Déménagement des services de l'AGERS situés à la Cité administrative

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Tous niveaux / Tous services / UNIV / DIST

Période : En vigueur à partir du 1^{er} février 2005

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement subventionné par la Communauté française ;
- Aux Chefs des Établissements de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres P.M.S. - I.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directeur(trice)s des Internats et des Homes d'accueil de l'Enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air organisés par la Communauté française ;
- A la Directrice du Centre d'autoformation et de formation continuée des personnels de l'enseignement de la Communauté française (CAF) à TIHANGE ;
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de la Communauté française à FRAMERIES ;
- Aux Inspecteur(trice)s généraux et coordinateur(trice)s ;
- A l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de Promotion sociale ;
- Aux Membres des services d'Inspection

Pour information :

- **Aux Associations de Parents ;**
- **Aux Associations représentatives des étudiants ;**
- **Aux Organisations syndicales.**

Autorités : Adm gen **Signataire(s) :** Jean-Pierre HUBIN

Gestionnaire : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Personne(s)-ressource(s) :

Référence facultative :

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 4

Téléphone pour duplicata : 02/508.17.40

Mots-clés :

Objet : Déménagement des services de l'AGERS situés à la Cité administrative - Adresses et numéros de contact des services de l'AGERS

Les services de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique situés à la Cité administrative ont déménagé.

Suite à ce changement, veuillez noter les adresses et les numéros de contact des différents services de l'AGERS, dans la liste ci-dessous :

1. **Le Service de l'Administrateur général :**
37- 40, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles
 02/508.17.40
2. **Le Service général de pilotage du système éducatif :**
9 -13, rue Belliard, 1040 Bruxelles
 02/213.59.11
3. **Le Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau de l'Enseignement organisé par la Communauté française :**
68A, rue du Commerce, 1040 Bruxelles
 02/500.48.11

Changement d'adresse pour les services suivants :
--

4. **La Direction générale de l'Enseignement obligatoire :**
1, rue Lavallée, 1080 Bruxelles
 02/690.80.00

 L'entrée visiteurs pour le service des équivalences se situe, dans le même bâtiment, à l'adresse suivante :
 4, rue Courtois, 1080 Bruxelles.
5. **La Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (SAUF la Direction de l'Enseignement à Distance)**
1, rue Lavallée, 1080 Bruxelles
 02/690.80.00
6. **La Direction de l'Enseignement à Distance et l'Inspection de l'Enseignement à Distance**
20-22 boulevard du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles
Les numéros des agents seront disponibles dans l'annuaire électronique :
www.enseignement.be.

7. L'Inspection de l'Enseignement :

a) Services situés au

1, rue Lavallée, 1080 Bruxelles :

- L'Inspection de l'Enseignement fondamental organisé par la Communauté française - Inspecteur coordonnateur
- L'Inspection de l'Enseignement spécialisé – Inspectrice coordonnatrice
- L'Inspection de l'Enseignement supérieur hors université – Inspecteur coordonnateur
- L'Inspection de l'Enseignement de Promotion sociale – Administrateur pédagogique
- L'Inspection de l'Enseignement artistique – Inspecteur coordonnateur

02/690.80.00

b) Service situé au

20-22, boulevard du Jardin botanique, 1000 Bruxelles

L'Inspection générale de l'Enseignement fondamental subventionné par la Communauté française – Inspecteur général

02/690.80.73

c) Service situé provisoirement au

44, boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

L'Inspection générale de l'Enseignement secondaire (cours généraux, cours techniques et de pratique professionnelle) – Inspecteurs généraux

02/413.23.11

Je vous prie de noter que ces services sont opérationnels. Le service des équivalences est, lui, accessible au public à partir du 10 février 2005.

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à ces changements.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN